

Consommation d'EnR : les objectifs 2020 sont encore loin

La France va avoir bien du mal à atteindre l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale brute d'énergie d'ici 2020 fixé par la directive européenne de 2009. C'est ce qui ressort du bilan 2015 publié le 17 août par le Commissariat général au développement durable (CGDD). Toutes filières confondues, la France a réalisé en 2015 près de 63 % de son objectif 2020 : 65 % pour l'électricité renouvelable, 58 % pour le thermique renouvelable et 82 % pour les biocarburants. « *Les efforts restant à réaliser pour atteindre les objectifs de la fin de la décennie s'avèrent ainsi très importants* », écrit le CGDD. En effet, « *plus de 13 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) supplémentaires de consommation annuelle d'énergies renouvelables seraient nécessaires d'ici 2020* », alors que celle-ci n'a progressé que de 7,3 Mtep sur les dix dernières années, soit une consommation deux fois supérieure en deux fois moins de temps. Les EnR représentaient en 2015 14,9 % de la consommation finale brute. Une part qui a progressé de 5,7 points en dix ans, grâce aux dispositifs destinés à les favoriser, d'une part, mais aussi grâce à la baisse globale de la consommation énergétique finale, « *en partie imputable au climat* », qui a reculé de 8 % depuis 2005. L'année 2015 marque cependant une exception dans ce mouvement puisque, comme l'a indiqué le CGDD fin juillet, la consommation d'énergie primaire réelle a rebondi de 1,6 % (cf. *Enerpresse* n°11624).

À la distribution des bons points, les biocarburants arrivent premiers, à l'origine de plus d'un tiers de la croissance des EnR ces dix dernières années (+ 2,4 Mtep), suivis par les pompes à chaleur qui comptent pour un quart (+1,8 Mtep) et de l'éolien (+1,6 Mtep). À l'inverse, l'hydroélectricité a perdu 8 % sur la même période et ne représente plus que 23 % de la consommation d'EnR en 2015 contre 37 % en 2005. La France a décroché des trajectoires fixées par le plan national d'action en faveur des énergies renouvelables (PNA EnR) pour atteindre les objectifs de la directive. Celui-ci prévoyait notamment pour 2015 une consommation finale brute d'EnR à 27,4 Mtep, or seuls 22,7 Mtep ont été réalisés, soit un retard de 17 %. Si l'on se penche sur les trajectoires de production par filières, l'objectif 2015 en matière d'électricité renouvelable est réalisé à 87 %, soit un déficit de 1,2 Mtep. Un retard qui vient principalement du report de la mise en service des parcs éoliens offshore français, que le PNA EnR avait prévue pour 2012. Le thermique renouvelable est à 76 % de son objectif 2015, soit 3,6 Mtep de retard. La bonne nouvelle vient de la production de carburants renouvelables, qui ont dépassé leur objectif 2020, « *l'avance observée pour le biodiesel (108 % du niveau attendu en 2015) compensant l'écart à la trajectoire constaté pour le bioéthanol (79 %).* »

SOMMAIRE

NUCLÉAIRE

Destruction du mur du bois Lejuc : l'Andra porte plainte..... 2
La Bulgarie envisage de relancer le projet de Béléné 2

ÉLECTRICITÉ

Royaume-Uni : L'Ofgem veut réduire le budget de National Grid 2
États-Unis : Des propriétaires en Arkansas s'opposent à la construction d'une ligne..... 3

ÉNERGIE

Le médiateur se félicite de la limitation des rattrapages de facture 3

CHARBON

Japon : Tepco et Chubu cherchent à racheter EDF Trading..... 4

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Recours contre le projet de parc éolien offshore de Fécamp 4
RU : Le financement du projet de cogénération de Teesside est bouclé..... 4
Inde : Le solaire photovoltaïque dépasse 8 GW mais doit monter en puissance..... 5
Inde : Senvion rachète les actifs de Kenersys 5

TRANSPORT

Chine : Pékin envisage d'imposer des quotas de VE aux constructeurs 5

CLIMAT

États-Unis : Les émissions de CO₂ liées au gaz dépassent celles du charbon 6

DOCUMENTS

Watt's Next Conseil – Baromètre financier des énergéticiens européens (1/2)..... 7 à 12

 L'INDICE DE L'ÉLECTRICITÉ ENERPRESSE

25,40 € (par MWh)



NUCLÉAIRE**FRANCE****Destruction du mur du bois Lejuc : l'Andra porte plainte**

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a porté plainte suite à la destruction du mur qu'elle avait érigé au bois Lejuc par des opposants au projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo, rapporte l'AFP mercredi 17 août. Deux plaintes, l'une pour dégradation de bien et l'autre pour occupation illégale ont été déposées auprès du tribunal de Bar-le-Duc. Dimanche 14 août, plusieurs centaines de manifestants avaient détruit 90 % d'un mur de 4 kilomètres composé de panneaux de béton amovibles de 2 x 1 m. Ce mur était destiné à protéger le site du bois Lejuc sur lequel l'Andra réalise des travaux exploratoires (cf. *Enerpresse n°11636*). (Avec AFP)

BULGARIE**La Bulgarie envisage de relancer le projet de Béléne**

Le Premier ministre bulgare Boïko Borissov veut relancer le projet de centrale nucléaire de Béléne, abandonné en 2012 par manque de partenaires financiers européens pour un projet dont le montant total est évalué à 10 milliards d'euros, a rapporté l'AFP vendredi 12 août. Deux cœurs avaient été commandés à l'entreprise russe Atomstroyexport mais si le premier est achevé, la décision d'interrompre le projet a suspendu la construction du second et une cour internationale d'arbitrage a condamné la Bulgarie à verser 550 M€ de dédommagements à Atomstroyexport. Le montant de ces dédommagements est d'ailleurs la raison invoquée par M. Borissov pour justifier la reprise du projet, ainsi que la nécessité de garantir son approvisionnement électrique. « *La Bulgarie ne peut pas se permettre de mettre ces réacteurs au musée* », a déclaré M. Borissov. Le pays dispose d'une centrale, celle de Kozlodouï dont seulement deux réacteurs, des VVER-1000, sont encore en exploitation. Mais leur arrêt définitif est prévu pour 2018 et 2023. La Bulgarie négocie depuis 2013 avec Westinghouse, la filiale américaine du groupe japonais Toshiba, pour la construction d'un nouveau réacteur sur le site. (Avec AFP)

EN BREF

ÉTATS-UNIS La production d'uranium aux États-Unis au 2^e trimestre 2016 était en augmentation de 19 % par rapport au trimestre précédent, à 287 tU, mais en baisse de 6 % par rapport à la même période l'année précédente, a indiqué l'Agence américaine d'information sur l'énergie (AIE) la semaine dernière. Malgré la reprise du 2^e trimestre, la production totale au 1^{er} semestre 2016 s'élève donc à 622 tU soit 29 % de moins qu'au 1^{er} semestre 2015 (881 tU).

ÉLECTRICITÉ**ROYAUME-UNI****L'Ofgem veut réduire le budget de National Grid**

L'Ofgem a publié jeudi 18 août les conclusions d'un examen des besoins de National Grid, le gestionnaire britannique des réseaux de gaz et d'électricité, pour entretenir ceux-ci. Le régulateur envisage de réduire le budget de National Grid de 185,4 millions de livres (215 millions d'euros). 168,8 M€, attribués à un projet d'extension du réseau de transport de gaz seraient supprimés, le projet étant annulé en raison de la cessation des activités du site de liquéfaction d'Avonmouth. L'Ofgem veut également supprimer 38,1 M€ de la ligne budgétaire dédiée au transport d'électricité, invoquant le fait que le nombre de travaux nécessaires sur les lignes à haute tension a baissé. En revanche, le régulateur attribue 21,5 M€ à National Grid pour assumer des fonctions croissantes dans le cadre de la

réduction des émissions de CO₂. La proposition est mise en consultation pour une décision prévue à l'automne. Les modifications du budget prendraient effet en avril 2018.

ÉTATS-UNIS

Des propriétaires en Arkansas s'opposent à la construction d'une ligne

Des organisations représentant des propriétaires fonciers dans l'Arkansas, Golden Bridge et Downwind, ont annoncé le 15 août avoir déposé une plainte contre le département américain de l'énergie (DoE) et la Southwestern Power Administration concernant un projet de ligne électrique. Il s'agit du projet de ligne HVDC de « Plains and Easter Clean Line » qui vise à transporter le courant produit par 4 GW d'éoliennes dans la région d'Oklahoma Pandhandle vers l'Arkansas, le Tennessee et d'autres États du sud et du sud-est des États-Unis. La plainte concerne la légalité de la participation du DoE dans ce projet et aussi le fait que les propriétaires n'ont pas eu l'opportunité de participer directement à l'élaboration du projet. Le 25 mars dernier, le DoE a approuvé ce projet de ligne à courant continu après 6 ans d'examen (cf. *Enerpresse* n°11543).

ÉNERGIE

FRANCE

Le médiateur se félicite de la limitation des rattrapages de facture

Le 18 août, Jean Gaubert, le médiateur de l'énergie, a salué dans un communiqué de presse l'entrée en vigueur de la limitation des rattrapages de facturation d'électricité ou de gaz naturel à 14 mois de consommation « qui représente à ses yeux l'une des avancées les plus concrètes pour les consommateurs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte ». En effet, les rattrapages de facturation représentaient près d'un tiers des dossiers instruits par le médiateur. Les rattrapages pouvaient porter sur plusieurs années alors que « la loi ou les dispositions contractuelles imposaient au distributeur de réseau de relever le compteur et au fournisseur de facturer la consommation réelle, au moins une fois par an ». En 2015, la facture moyenne des rattrapages s'est élevée à 3 600 euros dans les litiges où le médiateur est intervenu. « L'interdiction des rattrapages de facturation de plus de 14 mois est une mesure équilibrée et efficace pour prévenir le basculement dans la précarité énergétique, obtenue grâce à l'intervention de parlementaires », a souligné Jean Gaubert.

EN BREF

FRANCE L'arrêté du 8 août relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêt pour les bénéficiaires des aides relatives à la lutte contre la précarité énergétique mises en œuvre par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) est paru au *Journal officiel* du 17 août.

FRANCE Le décret n° 2016-1097 du 11 août fixant les modalités d'intervention et de gestion du fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE) est paru au *Journal officiel* du 13 août.

FRANCE Les décrets n°2016-1104 et 2016-1105 du 11 août relatifs à l'état de l'installation intérieure, respectivement, de gaz et d'électricité dans les logements en location sont parus au *Journal officiel* du 13 août. Ils concernent le diagnostic à réaliser lors de la location d'un logement vide ou meublé dont l'installation intérieure de gaz ou d'électricité a été réalisée depuis plus de 15 ans ou dont le dernier certificat de conformité date de plus de 15 ans.

CHARBON**JAPON****Tepco et Chubu cherchent à racheter EDF Trading**

Tokyo Electric Power (Tepco) et Chubu Electric Power sont sur le point de débiter les négociations pour le rachat des activités de négoce de charbon d'EDF, EDF Trading, affirme le quotidien économique *Nikkei Asian Review* jeudi 18 août. Le rachat se ferait à travers la joint-venture formée en 2015 par les deux énergéticiens japonais, Jera (*cf. Enerpresse n°11303*). EDF Trading, basée à Londres, traite un volume de transactions de 100 millions de tonnes sur un marché estimé à 1,3 milliards de tonnes par an. Ce rachat permettrait à Tepco et Chubu, mises en difficulté par l'arrêt de leurs centrales nucléaires après l'accident de Fukushima, et par la libéralisation du marché de détail de l'électricité, entrée en vigueur au printemps, d'améliorer leur approvisionnement qui atteint actuellement 20 millions de tonnes par an, voire d'en revendre une partie, créant ainsi une nouvelle source de revenus. EDF Trading détient également des concessions minières qui pourraient être incluses dans les négociations, indique la *Nikkei Asian Review*. En mai, EDF avait passé un accord d'achat de 1,5 million de tonnes de GNL à Jera (*cf. Enerpresse n°11582*). Une extension de cet accord serait également en discussion selon le quotidien économique.

ÉNERGIES RENOUVELABLES**FRANCE****Recours contre le projet de parc éolien offshore de Fécamp**

Sept associations ont déposé un recours contre le projet de parc éolien offshore de Fécamp, a-t-on appris mardi 16 août. La Fédération environnement durable, Belle Normandie environnement, Vent de colère, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, Robin des Bois, Cap littoral et l'association Protection du site des Petites dalles disent vouloir « empêcher la destruction du site emblématique d'Étretat ». « Cet amas de 83 aérogénérateurs supplémentaires, qui industrialiseraient irrémédiablement le paysage de l'espace maritime cauchois, viendrait s'ajouter aux centaines d'éoliennes terrestres déjà installées dans la région, particulièrement meurtries par ces machines. » Elles dénoncent l'insuffisance des études d'impact et l'atteinte à l'environnement. Le projet de Fécamp, porté par EDF Énergies nouvelles, avec le canadien Enbridge et l'allemand Wpd Offshore, prévoit d'installer 83 turbines Haliade 150 de 6 MW dans un site situé entre 13 et 22 kilomètres de la côte, pour une puissance totale de 498 MW. Le projet de Saint-Nazaire (480 MW) a également fait l'objet d'un recours fin juillet (*cf. Enerpresse n°11623*).

ROYAUME-UNI**Le financement du projet de cogénération de Teesside est bouclé**

Les développeurs du projet de cogénération à partir de biomasse de Tees (299 MW) ont réuni les 900 millions de livres (1 milliard d'euros) nécessaires au financement du projet, a annoncé le porteur de projet, MGT Power, jeudi 11 août. Le site retenu pour cette centrale est situé au nord-est de l'Angleterre. « La préparation du site commencera d'ici quelques semaines et la mise en service est prévue pour 2020 », indique MGT Power. Le projet doit permettre d'alimenter 600 000 foyers en électricité et d'avancer vers l'objectif d'une part de 15 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique britannique d'ici 2020. Le combustible, 1 million de tonnes de granulés par an en provenance d'Europe et des États-Unis, sera livré depuis le port voisin. La maintenance sera assurée par le finlandais Fortum à travers un contrat sur 10 ans.

INDE

Le solaire photovoltaïque dépasse 8 GW mais doit monter en puissance

L'Inde a désormais dépassé les 8 GW de capacités installées en solaire photovoltaïque, ont indiqué nos confrères de *PV Tech* en fin de semaine dernière citant des chiffres du ministère indien des énergies nouvelles et renouvelables (MNRE). À la fin juin, les chiffres pour le solaire s'établissaient à 7,8 GW soit 1 042 MW nouvellement installées entre avril et juin 2016. Cependant, les objectifs du pays pour le solaire PV sont ambitieux pour l'année fiscale 2016-2017 puisqu'ils prévoient l'installation de 12 GW de solaire sur la période. Or, pour l'instant, en 4 mois, un peu moins de 1,3 GW ont été mis en service. Il va donc falloir nettement accélérer la cadence.

Senvion rachète les actifs de Kenersys

Le fabricant allemand Senvion a annoncé le 16 août le rachat des actifs de Kenersys India Private Ltd afin « d'aller plus loin dans sa conquête de nouveaux cœurs de marché ». Cela concerne les installations de production de nacelles ainsi que les infrastructures et le portefeuille complet de production à Baramati en Inde. La capacité de production de l'installation est de 250 MW et « peut être augmentée ». Kenersys propose 4 types d'éoliennes allant de 2 MW à 2,6 MW : k82 (2 MW), K100 (2,6 MW), K110 (2,4 MW) et K120 (2,3 MW).

TRANSPORT

CHINE

Pékin envisage d'imposer des quotas de VE aux constructeurs

La Chine envisage d'imposer aux constructeurs automobiles de vendre sur son territoire une certaine proportion de véhicules bas carbone, selon un document de travail publié par la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC en initiales anglaises) dont l'agence *Bloomberg* se fait l'écho dans une dépêche datée du 12 août. Les entreprises qui n'y parviendraient pas devraient acheter des crédits-carbone ou payer des amendes qui pourraient atteindre jusqu'à cinq fois le prix des crédits. La réglementation proposée par le plus important régulateur du pays prévoit que les constructeurs, au-delà d'une certaine taille, produisent ou importent un certain nombre des véhicules « nouvelles énergies », calculé en fonction de leurs ventes de véhicules thermiques, précise l'agence. Le gouvernement chinois a dépensé 15 milliards de yuans (2 mds€) en subventions depuis 2009 pour favoriser les véhicules bas carbone. Avec un certain succès, puisque quelque 207 000 véhicules électriques et hybride-électriques ont été vendus en 2015 dans le pays, selon les statistiques de l'agence internationale de l'énergie. Ce volume, qui représente une part de marché d'environ 1 % et traduit un quasi-triplement des ventes par rapport à 2014, a permis à la Chine de détrôner les États-Unis de sa place de premier marché mondial. Mais le gouvernement prévoit de supprimer les subventions après 2020, et redoute l'impact de l'abandon de ces incitations. « Étant donné que certains constructeurs clé manquent de motivation pour développer des véhicules "nouvelles énergies", des inquiétudes existent sur le fait que le développement de cette industrie puisse souffrir une fois les politiques fiscales diminuées ou retirées », est-il ainsi écrit dans le document de la NDRC. Cette proposition a été modelée d'après l'exemple californien, précise *Bloomberg*. Le plus peuplé des États américains dispose en effet d'une réglementation similaire qui, dans sa dernière version, prévoit qu'un véhicule sur sept vendu en 2025 soit zéro-émission. Neuf autres États, parmi lesquels le Connecticut, le Massachusetts ou encore le New Jersey, ont adopté des programmes similaires.

CLIMAT**ÉTATS-UNIS****Les émissions de CO₂ liées au gaz dépassent celles du charbon**

Les émissions de dioxyde de carbone découlant de l'utilisation de gaz aux États-Unis devraient dépasser celles issues du charbon en 2016, pour la première fois depuis 1972, malgré la moindre intensité en carbone de sa combustion, selon une note publiée le 17 août par l'agence d'information sur l'énergie américaine (EIA en initiales anglaises).

Plusieurs facteurs expliquent ce renversement de tendance. Premièrement, la substitution croissante du charbon par le gaz dans le mix électrique du pays. Le boom des gaz de schiste aux États-Unis, qui a amené ses prix à des niveaux particulièrement bas, ainsi que les réglementations sur les polluants édictées par l'administration Obama, ont en effet favorisé le gaz naturel dans le domaine de la production électrique. Le gaz et le charbon ont chacun fourni 33 % de l'électricité produite aux États-Unis en 2015, contre environ 20 % et 50 % respectivement en 2005. Et le gaz devrait dépasser le charbon dans le secteur en 2016, pour la première fois de l'histoire du pays. Mais le gaz est également un combustible plus polyvalent. Seul un gros tiers du gaz brûlé aux États-Unis l'est à des fins de génération électrique. Les segments industriels, résidentiels et commerciaux comptent respectivement pour 27 %, 17 %, et 12 % de la consommation dans le pays. Alors que 90 % du charbon produit aux États-Unis est consommé en production électrique. Ceci explique qu'en 2015, la consommation de gaz naturel dans le pays a dépassé de 81 % celle de charbon, alors qu'elles étaient à peu près similaires en 2005, si l'on convertit les données dans des unités identiques, en British Thermal Units. Le gaz a pour avantage d'émettre près de deux fois moins de CO₂ par unité consommée que le charbon : 52 000 tonnes par million d'unités thermiques britanniques (MMBTu en initiales anglaises), contre environ 95 000 tonnes par MMBTu, selon les estimations de l'EIA. Mais, compte tenu de l'augmentation de la consommation dans le pays, il devrait ainsi être à la source de 1,51 milliard de tonnes d'émission de CO₂ sur l'année, contre 1,37 milliards de tonnes pour le charbon. Néanmoins, ces deux combustibles restent encore assez nettement distancés dans le domaine des émissions carbonées. La consommation de pétrole devrait en effet être à l'origine de 2,3 milliards de tonnes d'émissions en 2016 aux États-Unis, selon les prévisions de l'EIA.

EN BREF

CHINE Le comité permanent du Congrès national du peuple, le plus haut organe de pouvoir d'État dans le pays, va discuter d'un texte portant sur la ratification de l'Accord de Paris sur le climat lors de sa prochaine session courant du 29 août au 3 septembre, selon une dépêche publiée le 17 août par l'agence *Xinhua*.

BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTICIENS EUROPÉENS

Source : Watt's Next Conseil – 1^{ère} partie

Nous reprenons ci-après, et dans notre prochaine édition, la 2^{ème} édition du baromètre des énergéticiens européens, diffusé par Watt's Next Conseil en juin dernier.

Les 25 énergéticiens de notre baromètre

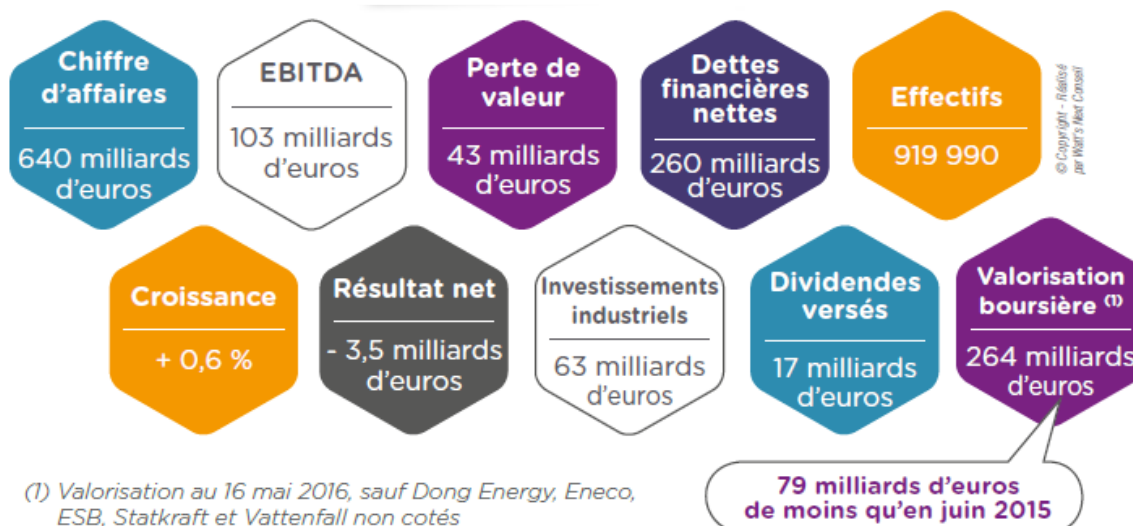


Les groupes réalisant la majeure partie de leur activité (chiffre d'affaires et/ou marge) dans des activités pétrolières (ENI, Total...) ou uniquement dans les activités régulées (National Grid, Tennet...) n'ont pas été retenus dans le cadre de notre baromètre.

BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTIENS EUROPÉENS

Le secteur en un coup d'œil

Les chiffres clés cumulés des 25 énergéticiens européens en 2015



(1) Valorisation au 16 mai 2016, sauf Dong Energy, Eneco, ESB, Statkraft et Vattenfall non cotés

Les forces structurantes du marché européen de l'électricité et du gaz naturel



BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTIENS EUROPÉENS

Un environnement de marché toujours très compliqué pour les énergéticiens

L'activité des énergéticiens a été soutenue par un effet volume. La consommation d'électricité a progressé de 1 % en Europe (- 1,5 % en 2014) et la consommation de gaz naturel a bondi d'environ 4 % (- 10 % en 2014). Pour les fournisseurs de gaz naturel, c'est une bouffée d'air après la chute des ventes de ces dernières années.

En revanche, l'effet prix a été globalement défavorable. Les prix du gaz naturel pour les contrats de long terme à la frontière allemande ont chuté de 13 % alors que les prix spot ont baissé d'environ 6 %. Quant aux prix de gros de l'électricité, le bilan est contrasté. Les prix spot se sont redressés en France (+ 11,2 % en moyenne), en Belgique (+ 9,5 %) ou encore au Royaume-Uni (+ 6,7 %), mais ils ont baissé aux Pays-Bas (- 2,8 %), en Allemagne (- 3,6 %) et se sont effondrés sur le Nord Pool (- 29,1 %) pour atteindre 21 euros / MWh en moyenne sur l'exercice. Plus significatif encore, les prix à terme de l'électricité (sur lesquels reposent les offres commerciales proposées aux clients) se sont effondrés.

C'est dans cet environnement peu porteur que se débattent les énergéticiens européens. L'exercice 2015 est dans la triste continuité des précédents. Le taux de marge brute (EBITDA / CA) du secteur a encore diminué pour atteindre 16,1 % en moyenne (- 0,6 point par rapport à 2014) malgré les programmes de réduction des coûts. Pire encore, le secteur affiche une perte nette globale de 3,5 mds€ pour la première fois. 12 des 25 énergéticiens européens ont ainsi enregistré des pertes nettes au cours de l'exercice. Les lourdes dépréciations (43 mds€ en tout) reflétant les pertes de valeur des activités fossiles en sont à l'origine.

Les 25 opérateurs ont enregistré une perte nette de 3,5 mds€

La valorisation boursière du secteur en souffre fortement. Les 20 groupes cotés affichent une capitalisation boursière de 264 mds€ (valeur au 16 mai 2016), à peine 2,5 fois l'EBITDA. 79 mds€ sont ainsi partis en fumée par rapport à notre 1^{er} baromètre (valorisation au 1^{er} juin 2015).

Seul motif de satisfaction pour le secteur : la réduction de l'endettement (- 18 % en cinq ans). Les 25 restent, toutefois, endettés à hauteur de 260 mds€.

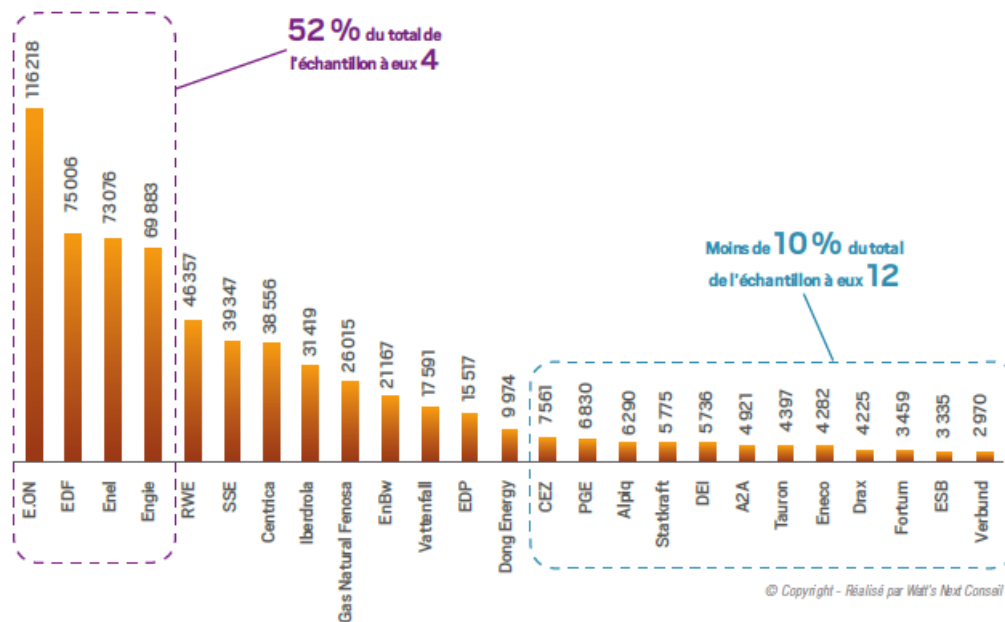
La situation est délicate pour de nombreux énergéticiens et les mesures d'économies ne suffisent plus. L'étape suivante est la transformation du business model avec le désengagement des activités fossiles pour se concentrer sur les énergies renouvelables. Les réseaux et les solutions clients sont les deux autres terrains de jeu privilégiés. L'objectif est de réduire l'exposition aux marchés de gros en dopant la contribution des activités régulées et des *contracted assets*.

Les 4 "E" concentrent plus de la moitié du chiffre d'affaires des 25

E.ON continue de largement dominer le palmarès des énergéticiens européens. Que le groupe en profite, c'est sans doute la dernière fois avant le *spin-off* d'Uniper qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année. La hiérarchie a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, si ce n'est entre les deux opérateurs français. Ils ont interverti leur position, EDF passant à la 2^{ème} place et Engie rétrogradant à la 4^{ème}.

BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTIENS EUROPÉENS

Le chiffre d'affaires consolidé des énergéticiens européens en 2015 (en M€)



La domination des 4 « E » (E.ON, EDF, Enel et Engie) n'est pas contestée. Ils ont généré un chiffre d'affaires consolidé cumulé de plus de 334 mds€, soit plus de la moitié du chiffre d'affaires consolidé cumulé des 25 énergéticiens. Passé ce quatuor, la taille des énergéticiens décroît rapidement. Il y a ainsi un écart d'environ 1 à 6 entre le leader et EnBW le 10^{ème} du classement.

Ce palmarès devrait être chamboulé dans les mois à venir avec les transformations plus ou moins radicales en cours. Les nombreuses cessions d'actifs annoncées dans la production d'électricité d'origine fossile et l'exploration-production devraient modifier la donne.

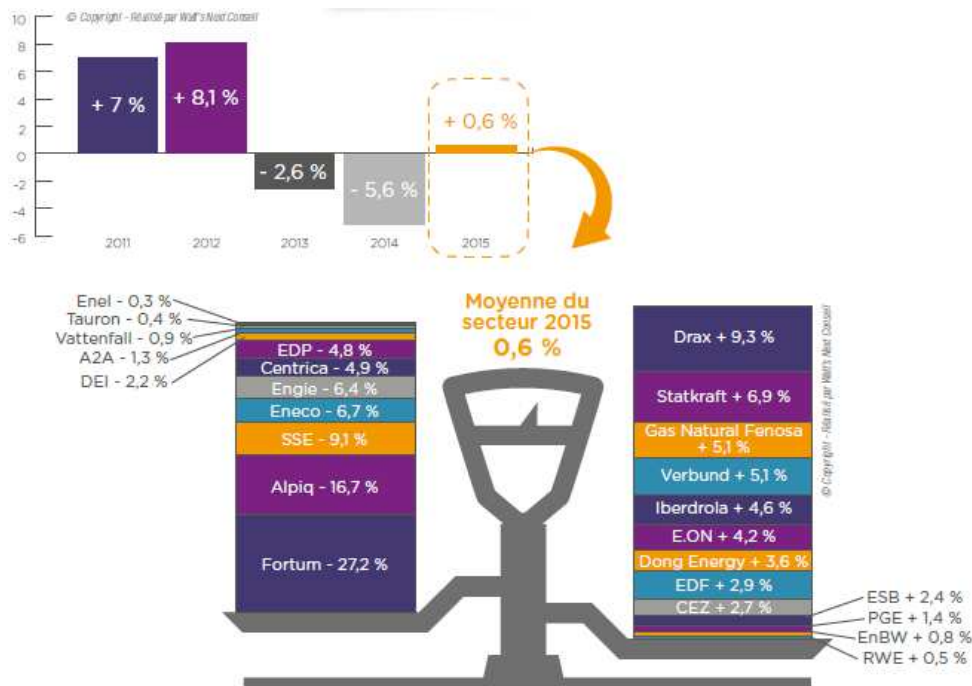
Le timide retour de la croissance

Après deux années de net repli, les 25 énergéticiens européens ont enregistré en 2015 une légère croissance (+ 0,6 %) de leur activité, ce qui était loin d'être évident compte tenu du contexte actuel. Nous restons cependant très loin des niveaux observés par le passé (+ 9 %/an entre 2010 et 2012), mais au moins l'hémorragie a - pour cette année - été stoppée.

Douze opérateurs affichent un repli de leur activité. Ils étaient 19 en 2014. Drax est, comme en 2014, le champion de la croissance. L'opérateur britannique bénéficie du développement de son activité de commercialisation d'électricité. De son côté, Fortum enregistre la plus forte baisse de chiffre d'affaires, comme en 2014. L'impact en année pleine de la cession de son activité de distribution d'électricité en Suède et la chute des prix de l'électricité sur Nord Pool ont lourdement pesé sur l'opérateur finlandais.

Pour les énergéticiens français, l'année 2015 a encore été difficile. EDF a enregistré une croissance organique de - 1,8 % qui a été compensée par l'effet de change et la consolidation en année pleine de Dalkia. La croissance organique d'Engie a été de - 8,8 %, principalement impactée par l'indisponibilité de plusieurs centrales nucléaires en Belgique et par la baisse des prix de gros.

BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTIENS EUROPÉENS

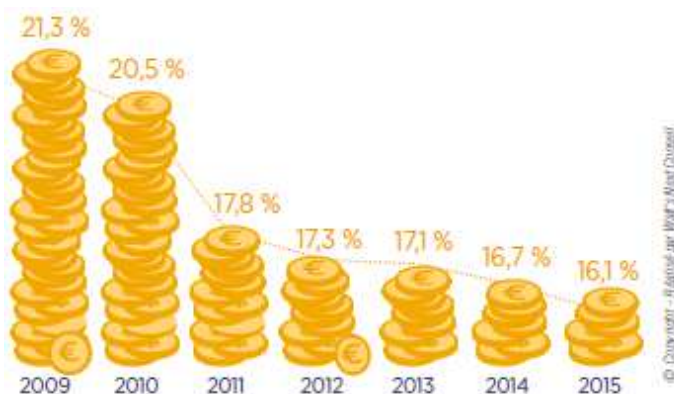
L'évolution du chiffre d'affaires consolidé¹ des 25 énergéticiens européens en 2015

À l'avenir, même si les fondamentaux du marché (prix de gros, consommation d'énergie, etc.) s'avéraient bien orientés, la croissance du chiffre d'affaires de nombreux opérateurs risque d'être limitée par un effet périmètre négatif (sous l'effet des nombreuses cessions d'actifs programmées).

EBITDA/CA : Une nouvelle année de repli

La dégradation du ratio EBITDA/CA continue. En 2015, le secteur a encore perdu 0,6 point de profitabilité en dépit des mesures de rationalisation, parfois drastiques, engagées par tous les groupes. Le salut ne viendra-t-il que d'une amélioration de l'environnement de marché? Dans ce cas, les quelques années qui viennent seront encore difficiles tant les fondamentaux du marché (orientation des prix de gros et perspectives de croissance de la consommation hors effets climatiques) semblent durablement pénalisants pour les énergéticiens.

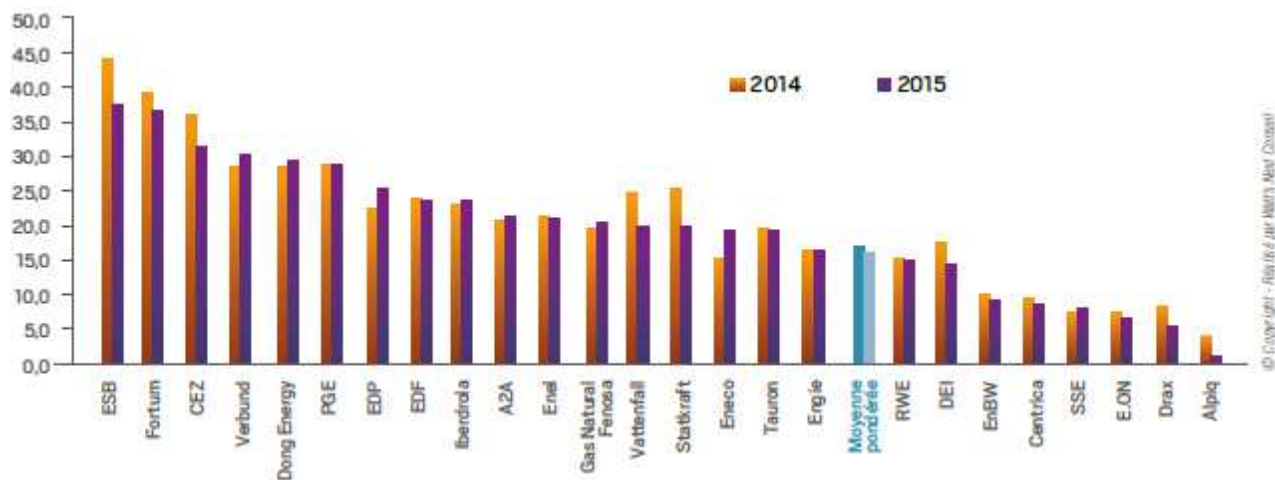
EBITDA/CA pondéré des 25 énergéticiens européens



¹ Variation calculée en monnaie nationale pour les groupes ne publiant pas leurs comptes en euros (Alpiq, Drax, CEZ, Dong Energy, PGE, SSE, Statkraft, Tauron et Vattenfall)

BAROMÈTRE FINANCIER DES ÉNERGÉTIENS EUROPÉENS

EBITDA/CA des 25 énergéticiens européens (en %)



17 des 25 énergéticiens ont enregistré une baisse de leur taux de marge brute d'exploitation en 2015. Symbole des difficultés rencontrées, la profitabilité opérationnelle d'E.ON a été divisée par plus de deux entre 2009 et 2015. Le repli des prix de gros sur de nombreux marchés est le principal facteur d'explication. La plupart des groupes ne parviennent pas à enrayer le déclin de leur profitabilité. Ce n'est pas faute d'engager des programmes de réduction des coûts. Les plans se succèdent les uns aux autres et les objectifs sont sans cesse augmentés, mais rien n'y fait. La profitabilité ne s'améliore pas, elle se dégrade seulement moins vite.

Après Perform 2015, Engie a lancé Lean 2018 avec un objectif d'économie d'un milliard d'euros à horizon 2018, Enel souhaite réduire ses opex de 1,1 mds€ d'ici 2019, EDF veut parvenir à un *free cash flow* après dividende positif d'ici 2018... La liste des programmes d'économies est presque sans fin.

La profitabilité d'EDF et d'Engie a diminué de 0,2 point, les deux groupes français démontrant une relative capacité de résistance dans la tempête.

À suivre...